



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

07 JAN. 2008

Q 2202

Monsieur Lucien Weiler  
Président de la Chambre  
des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 7 janvier 2008

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Transports.

Selon mes informations, les riverains de l'aéroport et autres habitants de la Ville de Luxembourg se plaignent d'un manque de transparence en ce qui concerne le nombre de vols de nuit dont les mouvements ne cessent d'augmenter. Force est de constater que le site Internet du Ministère des Transports renseignant les mouvements de nuit des avions de fret et de passagers a particulièrement mal fonctionné en 2007. En effet, seuls les vols de nuit jusqu'à la fin de juillet 2007 étaient comptabilisés.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Transports :

- Quel service est compétent pour mettre à jour le site Internet en question ?
- Ne serait-il pas possible, avec les moyens technologiques actuels, de communiquer les mouvements des avions de nuit mois par mois, et au plus tard dans les 8 jours après le mois écoulé, ceci afin que les riverains puissent exercer éventuellement des vérifications ?
- Quel est le nombre exact de vols de nuits (vols passagers et vols fret) pendant toute l'année 2007 ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar  
Député